



N° 13



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81 Télécopie : 04 90 35 63 12 accueil.grillon@orange.fr
Site Internet : www.grillon84.fr

HORAIRES MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE COMUNALE

Lundi : 9h-12h & 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi :

9h-12h & 14h-16h

Mercredi : 9h-12h (fermeture l'après-midi)



**HORAIRES POINT
INFORMATIONS**

À compter du 02/05/2018

Du Lundi au Vendredi

de 9h30-11h30
et 14h30 à 18h30

☎ 04.90.35.08.87

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
La foire de Grillon 2018	2
Spectacles de l'été 2018	2-3
Marchés d'été 2018	3
Rencontre avec les nouveaux Grillonnais	4
Fête des Ecoles de Grillon	4
Permanences déclarations d'impôts pour les personnes de +60 ans	4
Etat-Civil	4
A propos de nos déchets	5
Rappel : lutte contre les bruits de voisinage	5
Informations sur le budget communal	6

Le mot du Maire

Grillonnaises, Grillonnais,

Après une sécheresse mémorable en 2017, de bonnes pluies hivernales sont venues réalimenter les nappes phréatiques et ainsi revigorer les paysages pour le plus grand plaisir des promeneurs et des pêcheurs !!!

Comme chaque année au mois d'Avril, les collectivités territoriales votent leurs budgets primitifs et ainsi tracent la feuille de route de l'exercice 2018. Grillon n'échappe pas à la règle.

Vous trouverez dans ce numéro toutes les composantes du budget communal ainsi que les subventions aux associations.

Il est à noter cependant que les 3 taxes d'imposition communales demeureront inchangées malgré une perte de 90 000 € des dotations de l'État sur 3 ans.

Comme vous le savez déjà, la création d'une nouvelle bibliothèque et d'une salle multi-activités sera cette année au cœur de nos préoccupations. L'appel d'offres pour le choix des entreprises est en cours jusqu'au 22 mai.

L'extension du cimetière, la rénovation des locaux de l'ancienne Poste, feront également partie des investissements de l'année.

Comme de coutume, notre traditionnelle foire ouvrira les festivités de l'année le 27 Mai. Une nouveauté est au programme cette année à Grillon, deux marchés d'été.

Enfin, j'espère que les belles journées printanières du mois d'Avril que nous avons vécu, laissent présager une bien belle saison touristique pour le plus grand plaisir des professionnels.

Bel été à toutes et à tous,

Le Maire,

J-M GROSSET





L'agenda de Grillon

Foire 2018

La **foire 2018** aura lieu le **dimanche 27 mai 2018**. Comme chaque année, elle présentera :

- Des animations gratuites en direction des enfants,
- La mini ferme de l'Oiselet avec ses ateliers manuels,
- Les ballades à poneys,
- Le vide-greniers aura lieu sur le tour de Vialle jusqu'à la rue de la Frache et la foire avec ses multiples exposants se tiendra sur la Place de la Bourgade et les rues avoisinantes,
- Les voitures anciennes seront rassemblées Place Bouveau et signalons pour, la première fois, la présence des associations grillonnaises, Place de La Mairie,
- Un tournoi de pétanque aura lieu le samedi à 15h au boulodrome, ouvert à tous et le soir, la traditionnelle Paëlla sur réservation en mairie.

Spectacles de l'été 2018 à Grillon

Spectacle théâtre du Rond Point de VALREAS

Comme l'an passé, en partenariat avec les villages de l'Enclave, le Théâtre du Rond Point présentera le **Mercredi 11 Juillet 2018 à 21h00**, Place Emile Colongin (Vialle) : « **REQUIEM** » de **Hanokh LEVY** Texte français Laurence SENDROWICZ (Editions Théâtrales) dans une mise en scène de Bryce QUETEL .

« Seuls, à la croisée des destins : le vieux fabricant de cercueils, sa femme, les souvenirs - la mère, son bébé, la tendresse - le cocher, son cheval, le chagrin - trois putains, en verve - trois ivrognes, survoltés... et pour tous, un unique recours, l'infirmier, impuissant à soigner les corps et les âmes dont certains seront emportés par trois anges complices et facétieux. »

Ultime geste de l'auteur, dernier sourire empli de lucidité, cette pièce, limpide bien que tridimensionnelle, nous fait croire à la vraie fausse vie de ses protagonistes...



Dans ce cri moqueur défiant l'inéluctable, par cette déclaration d'amour pour l'art du théâtre, par cette fiction qui survit à son créateur, nous avons voulu distiller un hommage à l'auteur dont ce testament éclairé lègue un condensé de ce que fut son existence et par là, une vision de ce qu'est l'existence de chacun. Sans apitoiement, entre imagination et réel du présent, le théâtre, la poésie et l'humain y trouvent leurs places et en sont les seuls vainqueurs...

Festival des NUITS de l'ENCLAVE

Cet été, dans le cadre du **Festival des Nuits de l'Enclave** deux spectacles seront donnés à GRILLON.

- **Le vendredi 20 juillet à 21h30**, Place E. Colongin : « **PLOUTOS, Dieu de l'argent** » d'après ARISTOPHANE par la Compagnie « Le Théâtre des pierres dorées ». Adaptation et mise en scène de Clément MORIVIERE.

« Chrémyle est un homme bon. Sans être miséreux, il n'a jamais réussi à atteindre la richesse espérée. Il ne sait si son fils unique doit suivre ses traces dans une vie honnête mais modeste ou s'il doit, comme d'autres, devenir fourbe et mauvais pour s'enrichir. Il décide donc d'aller consulter Apollon. Celui-ci l'invite à suivre le premier homme qu'il rencontrera au sortir du temple. Chrémyle s'exécute et tombe sur Ploutos, le dieu de l'argent en personne que Zeus, par jalousie, a rendu aveugle pour l'empêcher de dispenser les richesses aux hommes vertueux. Chrémyle, accompagné de son serviteur Carion, se lance alors dans le projet fou de lui rendre la vue. »

L'argent change-t-il le cœur des hommes ? Pureté, corruption, pauvreté, revendication... sur le ton de la farce, cette pièce explore – au travers des codes d'une autre époque – des problématiques pourtant plus que jamais contemporaines.

- **Le Lundi 23 juillet à 19h00**, Place E Colongin : « **Le Sicilien ou l'Amour Peintre** » de MOLIÈRE par la Compagnie « Le Théâtre des pierres dorées », mise en scène de Benjamin KERAUTRET.

« Don Pèdre, gentilhomme sicilien, tient enfermé chez lui une jeune esclave grecque, Isidore, qu'il aime et veut épouser. Mais celle-ci a ébloui Adraste, gentilhomme français, qui s'introduit dans la maison et fait la cour à la belle. Grâce à l'adresse du rusé Hali, son esclave, il parvient à enlever Isidore. »

«La possession d'un cœur est fort mal assurée, lorsqu'on prétend le retenir par force» (Isidore).

Marchés d'été

Pendant la période estivale, nous avons décidé d'organiser avec l'association la « **Balade des artisans** » deux marchés les :

- **25 Juillet 2018 en nocturne de 17h00 à 23h00**
- **1er Août 2018 en journée de 9h30 à 19h00**

Vous trouverez lors de ces marchés des artisans d'art et des producteurs locaux.



Nouveaux habitants de Grillon

Le Maire et son Conseil Municipal invitent les nouveaux Grillonnais, arrivés depuis Juin 2017, à un apéritif qui se tiendra le **samedi 16 Juin 2018 à 11h00** en Mairie de Grillon. Cette rencontre, organisée dans un esprit convivial, sera l'occasion d'échanger et de connaître les élus ainsi que les associations mises à leur disposition. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer votre venue par téléphone au **04.90.35.00.81**. Nous comptons sur votre présence !

Fête des Ecoles

Cette année, la Fête de l'Ecole Maternelle aura lieu le **vendredi 22 Juin 2018**.



Celle de l'Ecole Elémentaire se déroulera le **vendredi 29 Juin 2018**.

Aide pour les personnes de plus de 60 ans Pour les Déclarations d'Impôts en ligne

En collaboration avec l'entente du Vaucluse, nous vous informons qu'à compter du Vendredi **27 Avril jusqu'au vendredi 01 Juin 2018 de 9h à 12h**, aura lieu une permanence hebdomadaire en Mairie, pour vous aider dans vos démarches pour vos déclarations d'Impôts en ligne. Si vous avez plus de 60 ans et si vous êtes intéressés par ce service, vous devez vous faire inscrire auprès du secrétariat de la Mairie pour avoir un rendez-vous (n'oubliez pas d'apporter votre avis d'imposition 2017 pour connaître votre numéro fiscal).

Etat-Civil

Décès

Henri, Julien ODE

Le 20 Janvier 2018

Danyel-Gérard SERVAIS

Le 02 Mars 2018

Marcelle, Berthe LAGET née ABEL

Le 24 Janvier 2018

Suzanne, Marie-José FRANCOIS née BOYER

Le 19 Mars 2018

Henriette, Marie, Louise BOUCHET née FOURNIER

Le 3 Février 2018

Andrée, Mireille CHEVALIER née BOYER

Le 21 Mars 2018

Lucette, Suzanne, Germaine RIEU née DESSALLES

Le 16 Février 2018

Pierre APPAIX

Le 29 Mars 2018

Eliane, Louise, Emilienne ROUSSET née GARAIX

Le 17 Février

Georges, Lucien, Louis RICOU

Le 31 Mars 2018

LOU GRILHOUN N° 13

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon

Hôtel de Ville - Avenue du Comtat - 84600 GRILLON - 04 90 35 00 81

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communication

Imprimé par Imprimerie LAURENT (1000 exemplaires) - Dépôt légal : mai 2018

A propos de nos déchets

Vous savez que la collecte et la gestion de nos déchets relèvent d'une des compétences de notre Communauté de Communes de l'Enclave des Papes et des Pays de GRIGNAN (CCEPPG). Notre contrat pour la collecte de nos déchets arrive à son terme le 31 décembre prochain. Afin de trouver les entreprises qui en auront la charge en 2019, il convient de lancer un appel d'offres d'ici le mois de juillet prochain. Cela veut dire que nous devons trouver un schéma de collecte de nos déchets, **commun** pour nos 19 Communes.

La Commission de l'Environnement de la CCEPPG travaille depuis des mois sur ce projet, aidée par des cabinets spécialisés.

Elle a retenu trois hypothèses de collectes dont le Conseil municipal a été informé. Le scénario qui coûterait le moins cher permettrait de faire baisser de manière importante la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle est de 13% actuellement (voir votre taxe foncière).

Ce scénario prévoit que tous nos déchets seraient collectés en **Points d'apports volontaires** où tous nos types de déchets seraient acceptés (ordures ménagères, verre, papiers journaux et emballages) afin de ne plus se déplacer plusieurs fois et sur plusieurs points. Il en existe plusieurs déjà sur la Commune (salle des Fêtes, Escourneaux, Place Chaffaud ou Bouveau, enfin près du tennis). Il en serait ajouté d'autres afin que nos concitoyens soient au plus près de ces points dont 2 seraient équipés de colonnes pour le carton.

Cela va nécessiter beaucoup de communication, d'explications de la part de vos élus et une meilleure signalisation de ces points et des déchets qui y seront collectés.

Il faudra prendre en compte le tri de certains déchets supplémentaires (pots de yaourt, barquettes films plastiques...) qui sera obligatoire en 2022 et pris en compte dans le futur marché.

Aucune décision collective n'ayant été encore prise, vous en serez régulièrement informés.

Même si cela n'est pas simple à harmoniser, il nous faut aller vers un système de collecte qui soit plus équitable et surtout moins cher que l'actuel, en veillant à ce que les entreprises qui en auront la charge assurent un service auprès des concitoyens également bien meilleur.



RAPPEL

Lutte contre les bruits de voisinage

(Arrêté n° SI 2004-08-04-210-DDASS)



Nous vous rappelons l'article 8 de l'arrêté mentionné ci-dessus :

Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables (samedi inclus) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Informations sur le budget communal

Les subventions aux associations 2018

Compte administratif 2017

1- Budget de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2017 s'élève à **253 006,51 €**

Recettes de fonctionnement : 1 457 719,38 €

Dépenses de fonctionnement : 1 204 712,87 €

1- Budget d'investissement

L'année 2017 aura permis la réalisation de plusieurs investissements sur la commune comme :

- Achèvement de la Maison de Santé et de la Place des Escourneaux
 - Restauration du logement Place de la Bourgade
 - Voiries 2017
 - L'acquisition du terrain pour l'agrandissement du cimetière
 - La réfection de la toiture de la maternelle
 - L'acquisition d'un piano pour l'Association Arabesques
 - L'acquisition d'une chambre froide et d'adoucisseurs à la cantine
 - Installation d'un visiophone à la crèche
 - Tapis sportif pour l'école élémentaire
- Soit des recettes d'investissement de : **552 655,59 €**
Et des dépenses d'investissement de : **497 024,26 €**

Budget prévisionnel 2018

1- Budget de fonctionnement

Les dépenses estimées pour l'année 2018 s'élèvent à

1 414 541,00 € pour **1 445 531,00 €** de recettes.

1- Budget d'investissement

Le montant prévisionnel des travaux d'investissements est de **1 770 300,00 €** dont l'essentiel se décompose ainsi :

- Construction d'une bibliothèque et d'une salle multi-activités aux écoles
- Agrandissement du cimetière
- Installation de visiophones aux écoles
- Téléalarmes
- Tableau Saint Sébastien
- Toiture crèche
- Réhabilitation de l'ancienne Poste

Associations	Montant
La Prévention Routière	100,00 €
Maisons Familiales Rurales	200,00 €
Association Maison des Chrétiens	100,00 €
ASDP foot-ball GRILLON GRIGNAN	5 500,00 €
Ass. Les Pétanqueurs Grillonnais	650,00 €
Amicale des pompiers	100,00 €
Association Comité des festivités	3 000,00 €
Association Arabesques	2 200,00 €
Association Minuscules	1 900,00 €
Association Comité jumelage	800,00 €
Amicale Personnel	1 200,00 €
Association les Grillons d'automne	1 500,00 €
Association Majuscules	500,00 €
Association chasse	300,00 €
ANACR 26	100,00 €
Patrimoine	600,00 €
Les Grillons chantants	200,00 €
Rayon de Soleil (ex Boutique alimentaire)	150,00 €
Festival des Nuits de l'Enclave	1 500,00 €
L'Equipage Théâtre	100,00 €
Restaurants du Cœur Vaucluse	300,00 €
TRP Valréas	1 000,00 €
CLIC Haut Vaucluse	300,00 €
Delta Lab Préfiguration	10 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	32 300,00 €

Les associations qui ne sont pas dans ce tableau n'ont pas été retenues car, soit elles bénéficient d'une aide matérielle de la Commune, soit elles n'ont pas demandé de subvention pour cette année ou, soit encore, leurs ressources ont paru suffisantes lors de l'examen par les membres de la Commission ou du Conseil.

Les prestations de services du Centre Social AGC apparaissent dans le budget de fonctionnement dans les charges de personnel :

- Le CLAE : 50 337,00 €
- Le Point Infos, les navettes du mercredi, le programme Ados ainsi que le personnel de surveillance de la cantine : 37300,00 €